ISSN : 0294 - 4693
DLP 10-7-90014186




EDITION
GRANDES CULTURES
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 184 (12/90) du 05 JUILLET 1990

| | |
|---|---|
| MAIS | : Sesamie, alerte rouge |
| | : Pyrale, traitement zones tardives |

## MAIS

Stade : panicule palpable dans le cornet à panicule visible.

### *SESAMIE*

Situation - Prévision

La nymphose a débuté les derniers jours de juin dans le sud de la zone concernée. Elle reste limitée à ce jour.

Le vol de la seconde génération devrait commencer faiblement le 15 Juillet et atteindre son maximum autour du 25 Juillet.

Les zones à risque maximum présentaient des dégâts pouvant atteindre 30 % de pieds touchées (10 % de pieds flétris environ).

Dans la zone Barbezieux-Brossac, le nombre de pieds porteurs de larves est voisin de 1 %.

La présence de la sésamie a été détectée dans toute la Charente-Maritime et au nord d'Angoulème en Charente (Vars-Chasseneuil).

Préconisations

SESAMIE
2 EME GENERATION

TRAITEMENT SYSTEMATIQUE ENTRE LE 20 ET LE 25 JUILLET

TRAITEMENT SYSTEMATIQUE ENTRE LE 25 JUILLET ET LE 5 AOUT

TRAITEMENT SI PLUS DE 1% DE PLANTES ATTEINTES ENTRE LE 25 JUILLET ET LE 5 AOUT

Zone à risque maximum (Sud de la ligne Rochefort-Saintes et secteur Chalais-Aubeterre) : prévoir une intervention systématique contre la seconde génération entre le 20 et le 25 Juillet.

Zone à surveiller (Charente Maritime et sud de la ligne Angoulème Rouillac en Charente) : intervenir dans les parcelles où plus de 1 % des pieds se sont révélés porteurs de sésamie. Ce seuil était régulièrement atteint dans la zone située au sud de la ligne Cognac-Chadurie en Charente.

Prévoir ce traitement entre le 25 Juillet et le 5 Août.

Les traitements à l'aide de microgranulés offrent une persistance supérieure aux liquides.

P.1 2 2



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

***PYRALE***

Situation

Le vol se poursuit en cage à Biard et devrait se terminer sous peu au Magneraud.

Des pontes importantes (supérieures au seuil de 10 pontes pour 100 pieds) sont dénombrées en Nord Vienne dans les parcelles les plus précoces ; en Sud Vienne, ces pontes sont encore inférieures au seuil.

Préconisation

Les prévisions du bulletin du 14 Juin se sont avérées exactes. En conséquence, **intervenir sans tarder** en Nord Vienne en commençant par les parcelles les plus précoces. Ces traitements devront être terminés pour le 15 Juillet.

## LUZERNE A GRAINES

Stades : bourgeonnement à gousses vertes.

***PUNAISES***

Situation

Bien que le temps frais n'ait pas favorisé leur multiplication, elles sont encore présentes dans les parcelles, mais à des niveaux faibles, dans les zones les plus chaudes (Nord Charente, façade Atlantique).

Préconisation

Ne pas interventir si votre parcelle a été protégée selon les préconisations du bulletin du 14 Juin.

Ces interventions seront réalisées le soir en l'absence de pollinisateurs.

***TORDEUSES***

Situation

Des vols importants sont enregistrés sur la façade Atlantique. Le maximum du vol est atteint à Sablonceaux, Ile de Ré. Dans les autres secteurs, les captures sont en progression mais le maximum n'est pas atteint.

Préconisation

Protéger les parcelles de la façade Atlantique dès réception. Assurer la couverture avec AZOPHENE ou ZOLONE à 2 l/ha qui permettront de maîtriser également les tychius.

***TYCHIUS***

Situation

Des captures importantes sont réalisées au filet fauchoir en Charente-Maritime ; dans les autres secteurs, il est absent ou peu présent.

Préconisation

Le traitement tordeuse limitera les populations de tychius.